



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**relative à la demande d'autorisation environnementale concernant**  
**création d'une carrière de matériaux alluvionnaires située**  
**sur la commune de Sogny-en-l'Angle**  
**présentée par la société Blandin**

En application des dispositions du Code de l'environnement, une enquête publique est ouverte **du mercredi 17 décembre 2025, à 9h00, au lundi 2 février 2026, à 18h00**, par arrêté préfectoral n° 2025-EP-251-IC sur le projet de création d'une carrière de matériaux alluvionnaire sur le territoire de la commune de Sogny-en-l'Angle. Cette demande d'autorisation environnementale est présentée par la société Blandin, dont le siège social est situé 20 voie Chanteraine 51520 Recy.

Aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de Sogny-en-l'Angle, et lors des permanences du commissaire-enquêteur, toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier comprenant notamment, un avis de l'autorité environnementale accompagné du mémoire en réponse de l'exploitant et une étude d'impact relatifs à cette demande d'autorisation environnementale et consigner ses observations et propositions sur les registres déposés en mairie de Sogny-en-l'Angle ( 13 rue Principale - 51340 Sogny-en-l'Angle), ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance à la mairie de Sogny-en-l'Angle, à l'attention du commissaire d'enquêteur ;
- par voie électronique, sur le lien du registre dématérialisé suivant : <https://www.registredematerialise.fr/6879> ou par mail à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-6879@registredematerialise.fr

Le commissaire-enquêteur, Monsieur François SCHUESTER, Responsable qualité à la Direction régionale France Telecom de Champagne Ardenne retraité, désigné par la décision n° E25000126/51 de M. le Vice-président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, siégera aux lieux, jours et heures suivants afin de recueillir les observations éventuelles du public :

- **le mercredi 17 décembre 2025 à la mairie de Sogny-en-l'Angle de 9 h 00 à 12 h 00 ;**
- **le samedi 10 janvier 2026 à la mairie de Sogny-en-l'Angle de 9 h 00 à 12 h 00 ;**
- **le lundi 2 février 2026 à la mairie de Sogny-en-l'Angle de 15 h 00 à 18 h 00 .**

Le dossier dématérialisé sera consultable en mairie de Sogny-en-l'Angle, lors des permanences en cette commune, et également sur le site : <https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-Carrieres/BLANDIN-Sogny-en-l-Angle>.

Le rapport, les conclusions et avis du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne – Service environnement et en mairie de Sogny-en-l'Angle et consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne :<https://www.marne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Installations-Classees-pour-la-Protection-de-l-Environnement-ICPE/Dossiers-ICPE-Autorisation/Dossiers-ICPE-Autorisation-Domaine-Carrieres/BLANDIN-Sogny-en-l-Angle>, pendant un an.

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision relative à cette demande. La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de Monsieur Guillaume Penart par mail à l'adresse « gpenart@blandingranulats.fr » ou par voie postale à « Société Blandin - 20 voie Chanteraine - 51520 Recy » ou à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « [ddt-participations-public@marne.gouv.fr](mailto:ddt-participations-public@marne.gouv.fr) », ou par voie postale à DDT 51 – Service environnement – Unité procédures environnementales – 40 boulevard Anatole France – BP 60554 – 51022 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne, le 12 novembre 2025

**Pour le Préfet et par délégation,**  
**Le Chef de l'Unité procédure environnementale**  
**SIGNE**  
**Vincent ROGER**